



Délibération du conseil municipal Séance du 20 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 du mois d'octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BORTOT Pascal.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 12

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Présents :

M. BORTOT Pascal, M. BLOT Dominique, M. BOEUF Alain, M. COUPECHOUX Franck, M. DE LA TOUR D'AUVERGNE Max, Mme GADY Sarah, Mme MARET Chantal, M. MONCHAUX Eric, Mme PEDRON Nathalie, Mme SORBIER Chloé

Absents excusés : Mme TERRIER Sandra (procuration PEDRON Nathalie)

Absent : M. LUCOT Pierre

Secrétaire de séance : Mme PEDRON Nathalie

Date de convocation
14/10/2025

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le 30/10/2025

ID : 021-212105852-20251021-2025_33-DE



Objet : Décision modificative n° 1 – Virement compte 012 (délibération n°2025-33)

M. le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de modifier le budget primitif 2025 de la commune et de procéder à l'ajustement des crédits relatifs au chapitre 012 frais de personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide les révisions de crédits telles que présentées ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
2131 (21) : Bâtiments publics	-28 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-28 000,00
Total dépenses :	-28 000,00	Total recettes :	-28 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-28 000,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	2 000,00		
6413 (012) : Personnel non titulaire	17 000,00		
6415 (012) : Congés payés	1 000,00		
6450 (012) : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 000,00		
6470 (012) : Autres charges sociales	2 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	-28 000,00	Total Recettes	-28 000,00

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saulon-la-Chapelle



Le Maire, Pascal BORTOT